

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : **Cire microcristalline I/30 (4195)**

Date d'exécution : 05.06.2015

Date d'édition : 04.04.2017

Version : 1.0.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Cire microcristalline I/30 (4195)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Cire naturelle pour la conservation et la restauration d'art et des biens culturels

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur : Lascaux Colours & Restauro, Barbara Diethelm AG

Rue : Zürichstrasse 42

Code postal/Lieu : CH-8306 Brüttisellen

Téléphone : +41 44 807 41 41

Telefax : +41 44 807 41 40

Contact pour informations : info@lascaux.ch

Européenne Adresse : Lascaux Colours & Restauro Europe GmbH

Rue : Turmstrasse 11

Code postal/Lieu : D-78467 Konstanz

Téléphone : +49 7531 911 3996

Telefax : +49 7531 911 3997

Contact pour informations : info@lascaux.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, Numéro d'urgence 24h/24 145, Tel. +41 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune

2.3 Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Aucune

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne

Nom commercial du produit : Cire microcristalline I/30 (4195)

Date d'exécution : 05.06.2015

Date d'édition : 04.04.2017

Version :

1.0.0

inconsciente.

En cas d'inhalation

Conduire la personne à l'air frais, veiller à ce qu'elle n'ait pas froid. Garder au repos. Respiration irrégulière/arrêt de la respir.: respiration artificielle. Évanouissement: position latérale/appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver avec de l'eau/du savon et rincer. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants !

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Garder au repos. Ne pas vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

5.4 Indications diverses

Ne pas laisser l'eau d'extinction pénétrer dans les égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart de toute source d'ignition, ventiler l'endroit. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex: sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer les fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : **Cire microcristalline I/30 (4195)**

Date d'exécution : 05.06.2015

Date d'édition : 04.04.2017

Version : 1.0.0

Aucune

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Observer les réglementations de la protection du travail. Equipement de protection personnel voir chapitre 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Aucune mesure particulière nécessaire.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage (D) : 13

Classe de stockage (TRGS 510) (D) : 13

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver les récipients au sec/ au frais. Observer les prescriptions d'entreposages officielles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Utilisez des lunettes protectrices contre les projections liquides.

Protection de la peau

Protection corporelle

Après le contact nettoyer à fond la peau avec de l'eau et du savon ou avec un détergent spécial pour la peau. Ne pas utiliser des solvants organiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : solide

Couleur : blanc

Odeur

inodore

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :

73 - 80 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : (1013 hPa)

non applicable

Point éclair :

Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Cire microcristalline I/30 (4195)

Date d'exécution : 05.06.2015

Date d'édition : 04.04.2017

Version : 1.0.0

Pression de la vapeur :	(50 °C)	non applicable
Densité :	(20 °C)	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	insoluble
pH :		non applicable
Viscosité :	(20 °C)	non applicable

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Aucun donné sur le produit il-même n'est disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Cire microcristalline I/30 (4195)

Date d'exécution : 05.06.2015

Date d'édition : 04.04.2017

Version : 1.0.0

Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

08 01 12: Déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

U.S.A. Marquage suivant ASTM D-4236. "No health labeling required"

Classe risque aquatique (WGK)

Classe (D) : nwg (Sans danger pour l'eau) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Cire microcristalline I/30 (4195)

Date d'exécution : 05.06.2015

Date d'édition : 04.04.2017

Version : 1.0.0

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Les informations de cette fiche technique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation européenne. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
